

AIDE-MÉMOIRE POUR LE TRI DES DÉCHETS



PAS D'EMBALLAGE
NI DE SAC
DE PLASTIQUE

MÊME COMPOSTABLES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET VERTS

- » Tout ce qui se mange AUSSI INCLUS :
- » Grains et filtres à café
- » Papiers et cartons souillés
- » Restes de jardin

MATIÈRES RECYCLABLES

- » Contenants
- » Emballages
- » Imprimés

COLLECTE 3 VOIES

ORDURES MÉNAGÈRES

- » Produits d'hygiène
- » Déchets divers

ÉCOCENTRE

EBI ENVIRONNEMENT INC.

1001, rang Saint-Joseph
à St-Thomas

HEURES D'OUVERTURE

DE LA MI-NOVEMBRE À LA MI-MARS:
vendredi et samedi de 7 h à 16 h

DE LA MI-MARS À LA MI-NOVEMBRE:
du lundi au samedi de 7 h à 16 h

RECYCLAGE FRÉDÉRICK MORIN INC.

1752, rue St-Cléophas
à St-Gabriel-de-Brandon

HEURES D'OUVERTURE

DE LA MI-NOVEMBRE À LA MI-MARS:
le mercredi et le samedi de 8 h à 16 h

DE LA MI-MARS À LA MI-NOVEMBRE:
du lundi au samedi de 8 h à 16 h

TOUT LE RESTE
À L'ÉCOCENTRE

NE VA PAS À
LA POUBELLE

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Produits avec les logos suivants :



- » Piles
- » Ampoules fluocompactes
- » Encre d'imprimerie, etc.
- » Huiles usées
- » Peinture

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE



RÉSIDUS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION



PNEUS - BRANCHES



HERBICYCLAGE ET RECYCLAGE DE FEUILLES MORTES

- » Ne ramassez pas vos résidus de pelouse après la tonte, c'est un engrais naturel.
- » Même chose pour les feuilles, déchiquetez-les et laissez-les se décomposer.



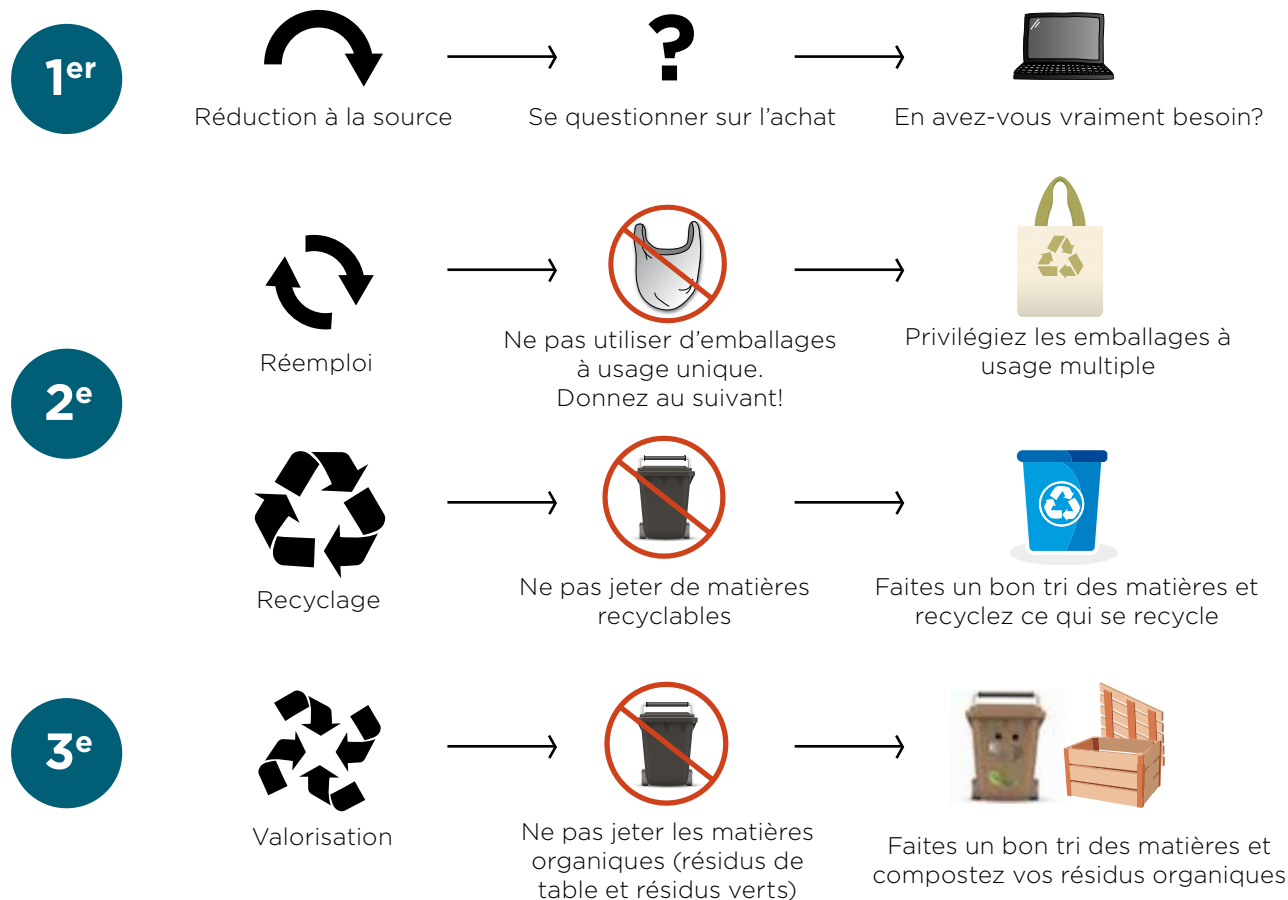
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE D'AUTRAY

550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Téléphone : 450 836-7007 poste 2547
[Sans frais : 1 877 836-7007]

infogmr@mrcautray.qc.ca - www.mrcautray.qc.ca

- NIVEAU DE PRIORITÉ +



DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS BIENS!

Les résidents de la MRC de D'Autray sont invités à déposer leurs vêtements et leurs objets encombrants (jouets, livres, articles de sport, bibelots, électroménagers, etc.) à ces adresses :

ORGANISMES	HEURES D'OUVERTURE	INFORMATION	DÉPÔTS 24 H
AUX TROUVAILLES DE MANDEVILLE	Lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30	80, rue St-Charles-Borromée, Mandeville, 450 835-7207	Oui
GROUPE POPULAIRE D'ENTRAIDE DE LAVALTRIE	Mercredi au vendredi de 9 h à 17 h Samedi de 13 h à 16 h	160, rue St-Antoine Nord Lavaltrie, 450 586-3536	Oui
GROUPE D'ENTRAIDE EN TOUTE AMITIÉ	Mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 17 h Jeudi de 9 h 30 à 19 h 30	170, rue Ste-Foy, Berthierville 450 836-6966	Oui pour les vêtements
SOURCE DE VIE	Mardi au samedi de 11 h à 16 h 30	147, rue Beausoleil Ville de St-Gabriel, 450 835-1837	Oui
CARREFOUR ÉMILIE DE LANORAIE	Meubles ¹ Mardi au jeudi de 13 h à 16 h Vêtements ² Mardi au jeudi de 10 h à 15 h Vendredi de 9 h à midi	¹ 297-A, rue Notre-Dame, ² 361, rue Notre-Dame, Lanoraie, 450 887-0090	Oui
LES TRÉSORS D'ÉLISABETH	Mardi de 9 h à 16 h Jeudi de 18 h à 20 h	2270, rue Principale Ste-Élisabeth 450 759-2875 poste 5604	Oui

Les maisons de la famille peuvent également récupérer les vêtements, jouets et articles de bébés.

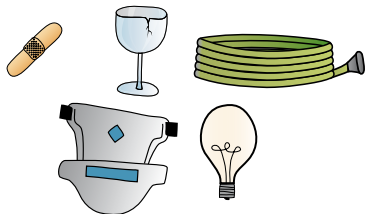
LA COLLECTE TROIS VOIES

1^{RE} VOIE

ORDURES MÉNAGÈRES



MATIÈRES ACCEPTÉES



- Produits d'hygiène
- Déchets ultimes

Lorsqu'elles sont jetées aux ordures, les matières sont enfouies et ne peuvent être valorisées ou réutilisées.

QUANTITÉ ET POUBELLES PERMISES



Bac roulant vert ou noir (120, 240 ou 360 L) levé mécaniquement. Le bac bleu et le bac brun ne sont pas permis, même s'ils sont peints.



Poubelle de moins de 100 L levée manuellement.



Sac de plastique résistant du commerce. Pas plus de 5 sacs par collecte.

Ne pas mettre d'ordures en vrac à l'extérieur des bacs.

2^E VOIE

MATIÈRES RECYCLABLES

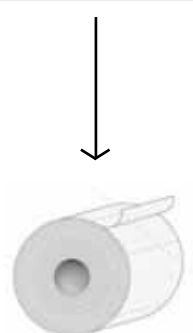


MATIÈRES ACCEPTÉES



- Contenants
- Emballages
- Imprimés

Lorsqu'elles sont récupérées, les matières recyclables sont réintroduites dans le cycle de production d'un autre produit. L'exploitation d'une nouvelle ressource est ainsi évitée.

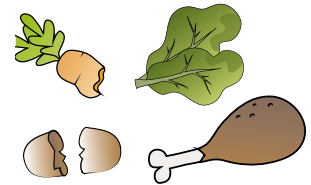


3^E VOIE

MATIÈRES ORGANIQUES



MATIÈRES ACCEPTÉES



- Tout ce qui se mange
- Grains et filtres à café
- Papiers souillés
- Restes de jardins

Lorsqu'elles sont compostées, les matières organiques sont transformées en engrais, diminuant ainsi les quantités de gaz à effet de serre et de lixiviat produit.



QUOI METTRE DANS LE BAC BLEU?



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

Conseils pour faciliter le tri des matières recyclables

Contenants

Rincer légèrement les contenants souillés avec l'eau de vaisselle.

Écraser les contenants pour gagner de l'espace.

Même s'ils sont cassés, mettre les contenants et les bouteilles de verre dans le bac bleu.



Emballages

Rassembler les sacs et les pellicules de plastique dans un même sac.

Séparer les différents types d'emballages d'un produit (comme les sacs et les boîtes de céréales).

Défaire et plier les boîtes de carton pour maximiser l'espace.

Retirer les circulaires et les coupons de caisse des sacs en plastique (exemple : dans les Publisacs).



Imprimés

Mettre les papiers déchetés dans un sac transparent.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les agrafes des documents.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes ou des dossiers.



RÉCUPÉRER
PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

eeq
Eco Entreprises Québec

www.eeq.ca



Savez-vous ce que deviennent les matières que nous récupérons ?

- PAPIER**
- feuilles de papier
 - papier hygiénique
 - papier essuie-tout

- PAPIER JOURNAL**
- boîtes d'œufs
 - litière pour animaux
 - annuaires téléphoniques

- CARTON**
- boîtes de carton ondulé
 - papier brun
 - revêtements de toiture

- VERRE**
- bouteilles et pots
 - matériaux isolants de fibre de verre
 - composantes pour asphalte

- PLASTIQUE**
- vêtements en polar
 - bacs à fleurs
 - bancs de parc

- MÉTAL**
- canettes et boîtes de conserve
 - outils et clous
 - pièces d'automobile



Les assiettes, contenants et papiers d'aluminium (même souillés) sont recyclables à l'infini, ils doivent être déposés dans le bac bleu.



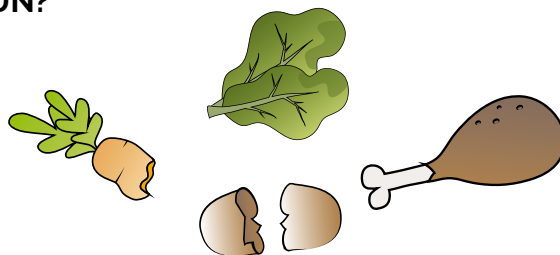
Les contenants consignés doivent être retournés chez le détaillant.

LA COLLECTE DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES

QUOI METTRE DANS LE BAC BRUN?

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Tout ce qui se mange
- Grains et filtres à café
- Papiers et cartons souillés
- Restes de jardin



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE BAC BRUN

RÈGLES DE BASE

- Respecter les matières acceptées et refusées, autrement le bac pourrait ne pas être vidé lors de la collecte.
- Ne pas mettre de liquides pour éviter les odeurs et le gel en hiver (ex. : lait, jus, etc.)
- Ne pas mettre de sacs de plastique, **même s'ils sont compostables.**
- Si le bac roulant est muni d'une barrure, il doit être débarré lors de la collecte.

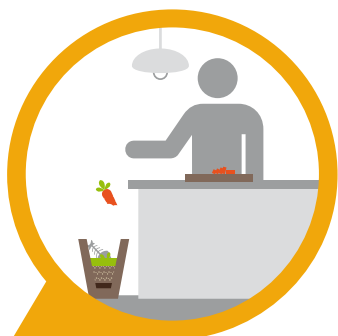


ODEURS

- Ne pas mettre votre bac au soleil.
- Lors de canicules, recouvrir les restants de table avec de la matière sèche (gazon séché, feuilles mortes, sciure de bois, paille, ...) pour en absorber les odeurs.
- Saupoudrer du bicarbonate de soude dans votre bac.
- Envelopper vos résidus dans du papier journal.
- Congeler les résidus de viande et les déposer le jour de la collecte.
- Rincer périodiquement votre bac de cuisine et votre bac roulant.

ANIMAUX ET ASTICOTS

- Appliquer un peu d'onguent à la menthe contre la toux sur le couvercle du bac pour éloigner les écureuils.
- Asperger de sel ou de vinaigre pour tuer les asticots.
- Les asticots (petits vers blancs) qui peuvent se retrouver dans le bac brun par temps chaud sont des larves de mouches. Ces dernières sont attirées par les odeurs de viande en décomposition. Pour éviter la présence d'asticots, il faut limiter les odeurs.



ÉCOCENTRES ET DÉPÔTS MUNICIPAUX

Vous pouvez apporter **gratuitement** vos résidus domestiques dangereux aux différents dépôts municipaux permanents.

QU'EST-CE QU'UN RÉSIDU DOMESTIQUE DANGEREUX (RDD)?

Tous les produits d'usage domestique qui portent un ou plusieurs des symboles suivants :



Aussi inclus :

- Peintures
- Huiles à moteur
- Néons ou fluocompactes
- Batteries, etc.



MÉDICAMENTS

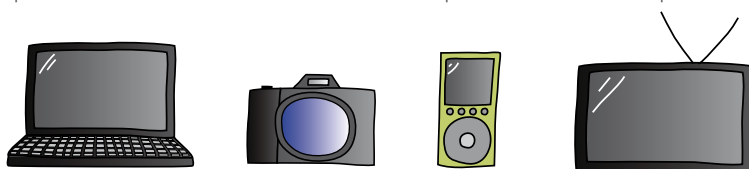
Vous devez les rapporter à votre pharmacien qui en disposera de façon sécuritaire.



MUNICIPALITÉ	ADRESSE DE DÉPÔT	HEURE D'OUVERTURE
LAVALTRIE*	275, rue Notre-Dame	Lundi au jeudi de 6 h 30 à 17 h Vendredi de 6 h 30 à 12 h
LANORAIE*	297, rue Notre-Dame	Vendredi de 13 h à 16 h 30
SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER*	400, rang de la Rivière-Bayonne Sud	Lundi au vendredi de 7 h à 16 h
LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS	113, rue de l'Église	En tout temps
SAINTE-ÉLISABETH*	2270, rue Principale	Lundi au vendredi de 8 h à 17 h
SAINT-NORBERT	2150, rue Principale	Lundi au jeudi de 9 h à 17 h
MANDEVILLE LES TROUVAILLES DE MANDEVILLE	80, rue St-Charles-Borromée	Lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA*	25, rue Laforest	Lundi au vendredi de 8 h à 17 h
SAINT-DIDACE	380, rue Principale	Sur appel (450 835-4184 poste 8203)
BERTHIERVILLE*	610, rue Saint-Viateur	Lundi au jeudi de 9 h à 16 h et vendredi de 9 h à midi
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON RECYCLAGE FRÉDÉRIC MORIN	1752, rue Saint-Cléophas	Mi-novembre à mi-mars : mercredi et samedi de 8 h à 16 h Mi-mars à mi-novembre : lundi au samedi de 8 h à 16 h
SAINT-BARTHÉLEMY*	1980, rue Bonin	En tout temps

* RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Vous pouvez disposer de tout matériel informatique ou électronique dans les dépôts municipaux marqués d'un *.

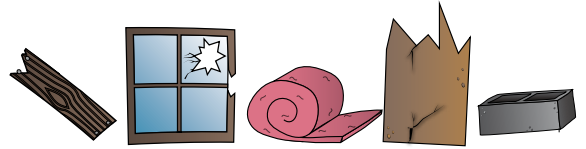


Un écocentre est un lieu où les citoyens peuvent apporter diverses matières dans le but que ces dernières soient réutilisées, recyclées ou valorisées.

En plus des résidus domestiques dangereux et du matériel électronique et informatique, les citoyens peuvent aller porter **gratuitement** les matières suivantes aux écocentres :

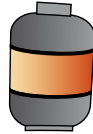
MATÉRIAUX DE RÉNOVATION ET DE CONSTRUCTION

- Bois, vitre, laine minérale, briques, ciment, etc.



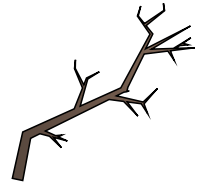
BONBONNES DE GAZ SOUS PRESSION

- Butane, propane, etc.



BRANCHES D'ARBRES

- Les branches d'arbres peuvent être apportées dans un écocentre.
- Assurez-vous de respecter la réglementation en vigueur sur le déplacement du bois de chauffage en communiquant avec le bureau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.



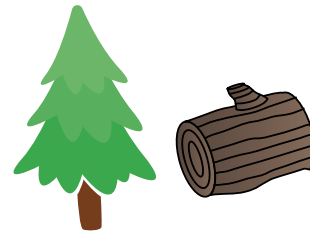
PNEUS

- Doivent être plus petits que 123 cm (48,5 pouces)
- Doivent être déjantés
- Doivent être propres (sans terre à l'intérieur)



SAPINS DE NOËL

- Doivent être en sections d'une longueur maximale de 3 mètres
- Avant de jeter, pensez en faire du bois de chauffage



ÉCOCENTRE

ADRESSE

HEURES D'OUVERTURE

EBI ENVIRONNEMENT INC.	1001, rang St-Joseph, St-Thomas 450 836-2546	Mi-mars à mi-novembre : lundi au vendredi de 7 h à 16 h et samedi de 7 h à 16 h Mi-novembre à mi-mars : vendredi et samedi de 7 h à 16 h
------------------------	---	---

RECYCLAGE FRÉDÉRIC MORIN 1752, rue St-Cléophas, St-Gabriel-de-Brandon
450 835-1444

Mi-novembre à mi-mars : mercredi et samedi de 8 h à 16 h
Mi-mars à mi-novembre : lundi au samedi de 8 h à 16 h

GAZON ET FEUILLES MORTES

Laissez votre gazon coupé et vos feuilles mortes déchiquetées au sol.

AVANTAGES

- Économie de temps;
- Moins d'ordures;
- Garde votre pelouse en santé;
- Moins d'engrais à utiliser.



MESURES DES ÉCUMES ET DES BOUES (MEB)

Le règlement offre deux options aux municipalités pour la gestion de la vidange des fosses septiques.

1. Vidange systématique aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences secondaires.
2. Mesure annuelle des écumes et des boues et vidange au besoin (si l'épaisseur d'écumes dépasse 12 cm et celle des boues 30 cm).

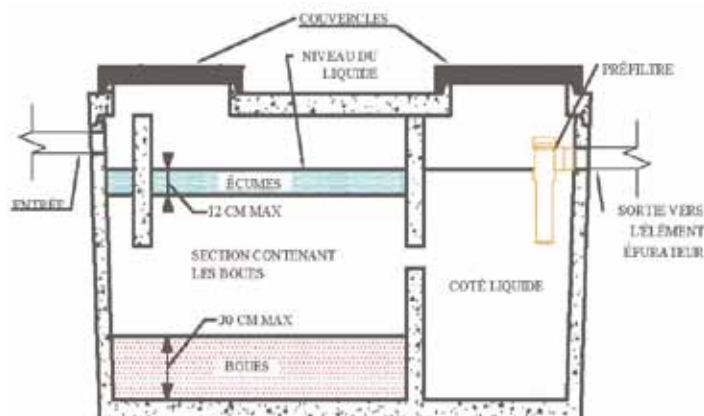
La mesure des écumes et des boues offre plusieurs avantages :

- Assure un bon fonctionnement et un suivi rigoureux
- Moins de circulation de camions
- Moins de volume d'eau transporté et traité
- Moins dispendieux que la vidange

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR UNE FOSSE SEPTIQUE :

Une fosse septique est toujours pleine. Le niveau d'eau est à la hauteur du tuyau de sortie vers l'élément épurateur. Lorsqu'un litre d'eau entre dans la fosse, un litre d'eau en sort.

- Si l'eau de votre bain, de vos éviers ou de votre toilette s'écoule plus lentement, c'est qu'il y a probablement une obstruction dans les tuyaux d'entrée ou de sortie vers l'élément épurateur de votre fosse. Il se peut aussi que le préfiltre soit colmaté (voir plus bas).



Si votre fosse est munie d'un préfiltre, il est très important de le nettoyer au moins une fois par an à l'automne.



Emplacement du préfiltre



Préfiltre sale



Préfiltre propre

TYPES DE VIDANGES

VIDANGE PARTIELLE:



AVANTAGES DE LA VIDANGE PARTIELLE :

- Permet de maintenir une flore microbienne favorable à la dégradation des matières organiques
- Moins de circulation de camions sur de longues distances
- Moins de volume d'eau transporté et traité

La MRC de D'Autray est responsable de la vidange des fosses septiques dans les municipalités de Lavaltrie, Lanoraie, Sainte-Geneviève-de-Berthier, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Cuthbert, Berthierville, Saint-Barthélemy, Mandeville et Ville de Saint-Gabriel.

Pour les municipalités de Sainte-Élisabeth, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Norbert et Saint-Didace, communiquez directement avec votre municipalité pour obtenir de l'information.

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Diminuez de moitié vos ordures et donnez un coup de pouce à vos plantes!
Mettez en alternance dans votre composteur des résidus verts et des résidus bruns.

VERT

Pelures, restes de fruits et légumes, plantes et fleurs, etc.



1X



2X



BRUN

Feuilles mortes, paille, papiers, journaux, pâtes, pain, etc.

Mettez votre petit bac de cuisine dans un endroit facilement accessible.



Videz-le dans votre composteur lorsqu'il est plein, recouvrez vos restants de table avec une couche de matière brune.



Lorsque votre compost est prêt, utilisez-le pour enrichir votre sol.



COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET BAC BRUN



Le compostage domestique et le bac brun sont deux outils **complémentaires**.

- Valorisez vos matières végétales (fruits, légumes, pains et céréales) dans votre composteur domestique.
- Valorisez vos matières animales (viandes, os, gras et produits laitiers) dans votre bac brun.

LA COLLECTE DES ORDURES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE SONT EFFECTUÉES DANS CHACUNE DES MUNICIPALITÉS PAR :

	COLLECTE DES ORDURES	COLLECTE SÉLECTIVE	COLLECTE DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES
SAINT-DIDACE	EBI Environnement	EBI Environnement	X
SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON	EBI Environnement	EBI Environnement	X
MANDEVILLE	EBI Environnement	EBI Environnement	Récupération Tersol inc.
SAINT-BARTHÉLEMY	EBI Environnement	EBI Environnement	Récupération Tersol inc.
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER	EBI Environnement	EBI Environnement	Récupération Tersol inc.
SAINTE-ÉLISABETH	EBI Environnement	EBI Environnement	Récupération Tersol inc.
SAINT-CUTHBERT	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
LAVALTRIE	EBI Environnement	EBI Environnement	Enviro Connexions
LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS	EBI Environnement	EBI Environnement	X
SAINT-NORBERT	EBI Environnement	EBI Environnement	X
BERTHIERVILLE	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
LANORAIE	EBI Environnement	Services Sanitaires Asselin	Enviro Connexions
VILLE DE SAINT-GABRIEL	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON	Les Entreprises Claude Beausoleil	Services Sanitaires Asselin	Récupération Tersol inc.

EBI Environnement : 61, rue Notre-Dame à Berthierville, 450 836-8111 / 1 800 486-0225

Ent. Claude Beausoleil : 19, rue André à Saint-Gabriel-de-Brandon, 450 835-5490

Services Sanitaires Asselin : 91, rang Sainte-Marie à Saint-Félix-de-Valois, 450 365-7351

Récupération Tersol inc. : 60, rue Godin à Trois-Rivières, 819 691-4149

Enviro Connexions : 479, rue Bernard-Lefebvre à Laval, 450 661-5080